

# Bulletin trimestriel d'informations sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la Wilaya du GORGOL

JUIN  
JUILLET  
AOUT  
2022

Bulletin N°09



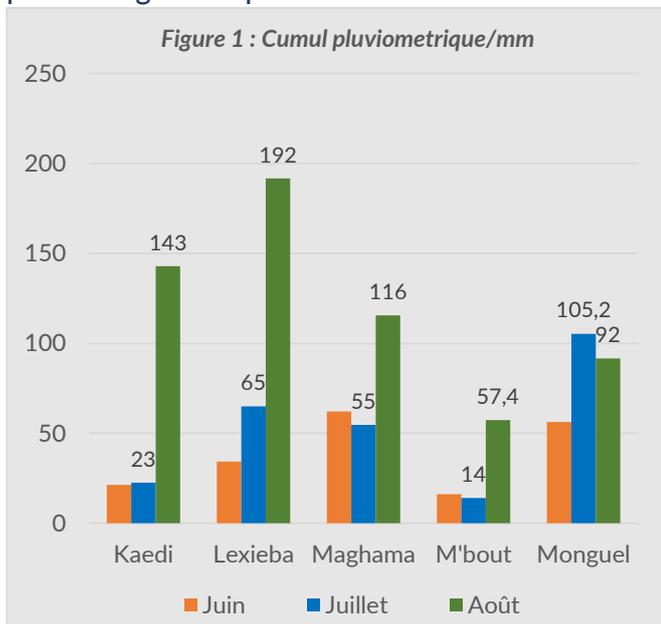
## POINT SAILLANTS :

1. Démarrage de la campagne agropastorale avec l'installation de l'hivernage en juin, accompagné d'importantes quantités de pluie ayant occasionné des inondations dans la Wilaya au mois d'août
2. D'importants dégâts matériels causés par les inondations à la suite des pluies diluviennes dans plusieurs localités de la Wilaya et particulièrement la Moughataa de Kaédi qui reste la plus touchée.
3. Hausse des prix des denrées alimentaires au niveau des marchés
4. Bonnes conditions d'abreuvement, [disponibilité suffisante de pâturages](#) et amélioration de l'état d'embonpoint des animaux
5. Disponibilité moyenne du lait et des céréales au niveau des sites sentinelles
6. Cas Suspects d'avitaminoses et de maladies animales telles que : le botulisme, la fièvre aphteuse, la peste de petit ruminants (PPR), la variole bovine au niveau des sites

## I. Agriculture

### I. Cumul pluviométrique :

Les premières pluies ont été enregistrées en fin du mois de mai indiquant le début de l'hivernage. Ces précipitations se sont poursuivies en début juin. Cependant, des pauses pluviométriques ont été signalées par endroit de mi-juin à début juillet. En revanche, à partir de la fin du mois de juillet, d'importantes quantités de pluies ont été enregistrées entraînant des inondations et occasionnant plusieurs dégâts matériels au niveau des Moughataas Kaédi, M'bout et Monguel. La Moughataa de Kaédi a été la plus touchée où, plusieurs ménages ont été sinistrés et leurs maisons parfois englouties par l'eau.



La Figure 1 ci-dessus indique qu'au cours de la période, les fortes pluies ont été enregistrées au mois de juillet et d'août. Ainsi au cours du mois d'août, la Moughataa de Lexeiba a enregistré en moyenne 192 mm de pluies et 143 mm à Kaédi d'après les données des sites sentinelles.

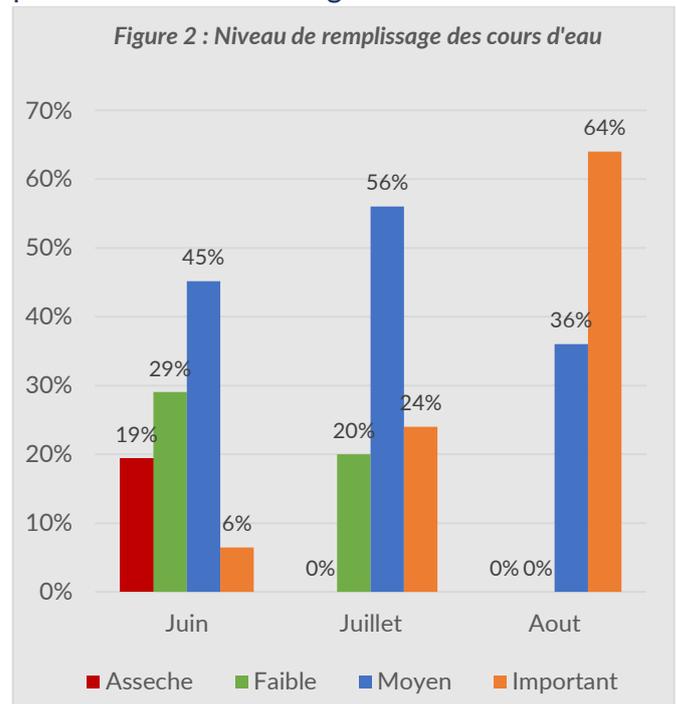
Selon les informations reçues auprès de la Wilaya, la ville de Kaédi a enregistré une pluie de 185 mm au cours de la journée du 18 août avec plusieurs dégâts matériels et des sinistrés.

### II. Remplissage des cours et retenu d'eau :

À la suite des fortes pluies reçues au cours de cette période, on note un très bon niveau de remplissage des cours et retenus d'eau. Ainsi au cours de mois d'août, 36% des sites attestent que le niveau des cours d'eau est « **moyen** » et 64% l'apprécient « **important** ».

Au niveau des localités de la vallée, particulièrement à Kaédi, un risque de débordement du fleuve demeure face à la montée continue du niveau des eaux sur le fleuve Sénégal et ses affluents.

Selon les autorités locales et la Direction de l'Aménagement Rural, le niveau de l'eau du fleuve est de 11,82 m IGN en date du 31 août 2022 pour un seuil d'alerte de 12 m à la station de Kaédi Pont vanne, par conséquent les populations riveraines et les porteurs d'activités aux abords du fleuve ont été informés à prendre toutes les dispositions pour se prémunir d'éventuels dégâts.

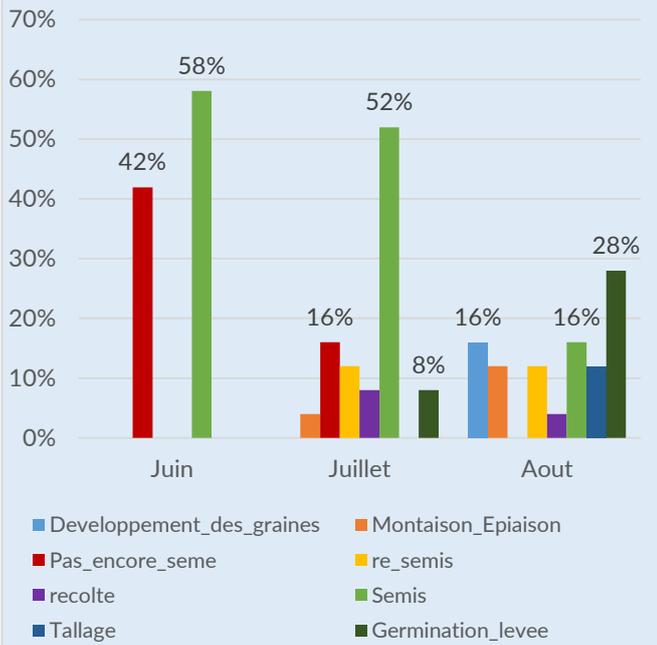


### III. Stade de développement des cultures :

Au cours de cette période (juin, juillet, août), les semis ont été réalisés principalement au cours du mois de juin à juillet (Figure 3). En revanche, selon les spéculations et les endroits, il ressort qu'il y a des cas de re-semis dans plusieurs localités, liés aux poches de sécheresse et les dégâts d'inondation. Ainsi, les cultures sont à différents stades phonologiques selon les localités : en phase de germinations levée, montaison épiaison et développement de graines.

De l'avis de certains points focaux des sites sentinelles, cette année contrairement à l'année dernière, les agriculteurs espèrent une bonne production agricole à la suite des quantités de pluies reçues. Le niveau important de la crue présage aussi une bonne campagne de cultures irrigués et de décrue.

Figure 3 : Stade développement des cultures



Dans le cadre des activités du projet intitulé « Assurer le droit des femmes et la sécurité alimentaire pendant la période de la COVID-19 » mis en œuvre par ACF en consortium avec ARDM et Alianza por la Solidaridad au niveau de la commune de Dolol Civé relevant de la Moughataa de Maghama, une assistance est fournie à des producteurs agricoles et des coopératives féminines opérant dans le domaine du maraîchage. Ainsi, au cours de cette période, quatre coopératives féminines ont bénéficié de :

- Formation en gestion à la fertilisation des sols et à la protection des cultures ;
- Formation à la fabrication et utilisations des intrants biofertilisants et insecticides biologiques ;
- Appuis en matériels horticoles et des semences de plusieurs variétés.

Dans le domaine de l'agriculture, au total 150 agriculteurs dont 20% sont des femmes ont bénéficié d'un appui en semences et du matériel pour la réalisation de ZAÏ (un système traditionnel de réhabilitation des sols pour l'amélioration de la productivité des terres pauvres et encroûtées). A noter que chaque agriculteur a bénéficié 6 kg de CE151 sorgho cycle courts et 2 kg niébé gris blanc à Kaédi. Tous ces appuis ont été fournis par le projet.

Dans cette même dynamique d'aider les agriculteurs, selon la Direction Régionale de l'Agriculture 90 tonnes de semences ont été

distribués au niveau des différentes Moughataas dont 13 tonnes à Monguel, et 10 tonnes à Lexeiba 22 tonnes à Kaédi, 16 tonnes à M'bout, 22 tonnes à Maghama. Au cours de cette distribution, une quantité de 7 tonnes ont été réservées pour le stock de sécurité.

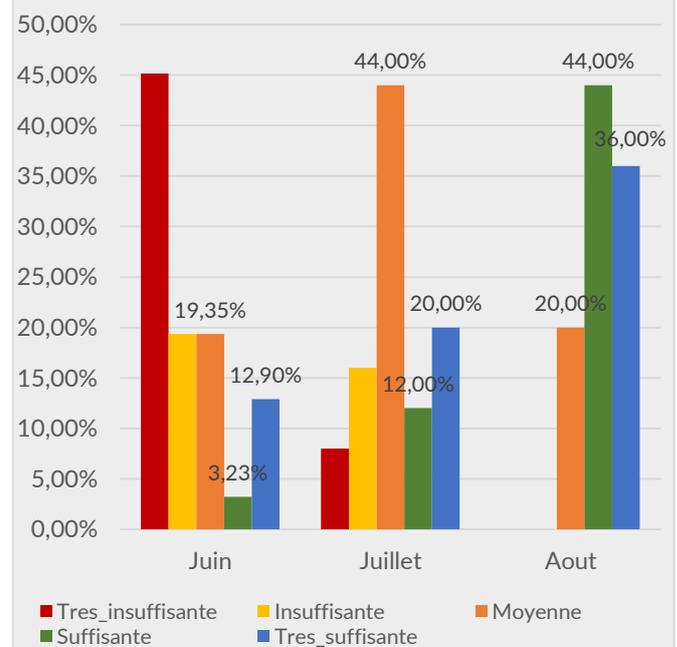
S'agissant des emblavures pour le diéri, il a été réalisé 8000 Ha à M'bout, 3000 Ha à Monguel, 2500 Ha à Maghama 800 Ha à Kaédi et 700 Ha à Lexeiba. Au cours de la période, également 65 digues et diguettes ont été réalisées au niveau de certaines Moughataas.

## II. Elevage

### II.1 Disponibilité de pâturages :

Les grandes quantités de pluies enregistrées au cours de cette période ont eu comme avantage la production d'importante quantité de pâturages. La Figure 4 ci-dessous montre une production progressive au fûr et à mesure de l'installation de l'hivernage. Au cours du mois d'août, 44% des sites indiquent une disponibilité « suffisante » en pâturages tandis qu'il est signalé au niveau de 36% des sites une situation « très suffisante ». Toutefois, une disponibilité « moyenne » est confirmée par 20% des sites.

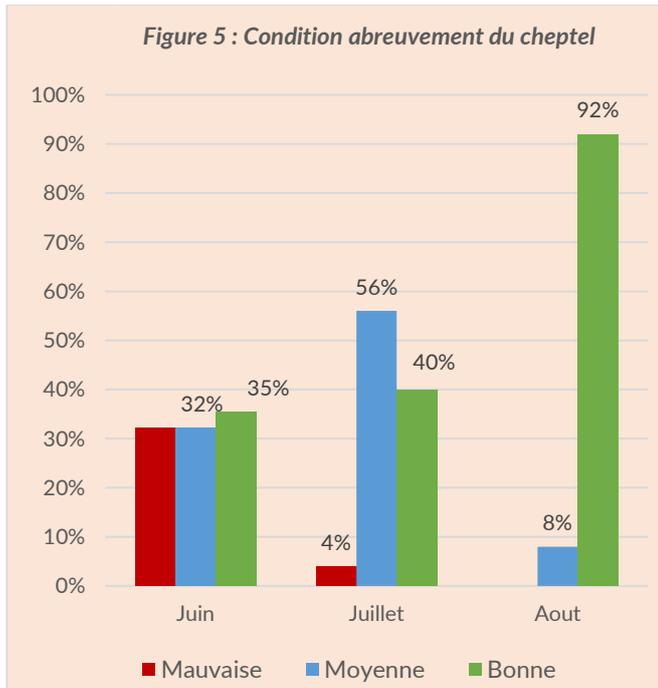
Figure 4 : Disponibilité de pâturage



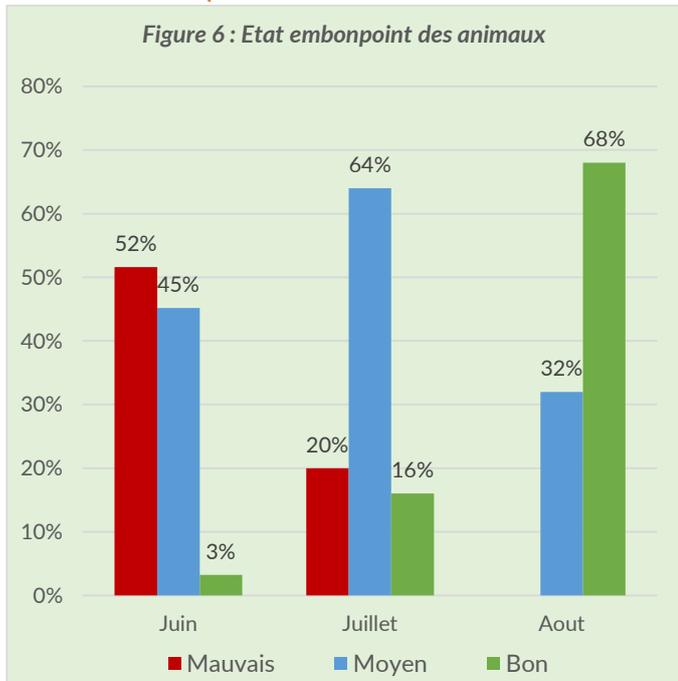
Selon les points focaux des sites, cette situation a favorisé le retour des transhumants au niveau de leurs zones d'origines.

### II.2 Les conditions d'abreuvement du cheptel :

Le graphique (Figure 5) indique une amélioration progressive des conditions d'abreuvement du cheptel tout au long de la période. Au cours du mois d'août, 92% des sites jugent les conditions d'abreuvement « Bonne ». Il est principalement assuré par les eaux de surfaces (les mares, marigot, fleuve...)



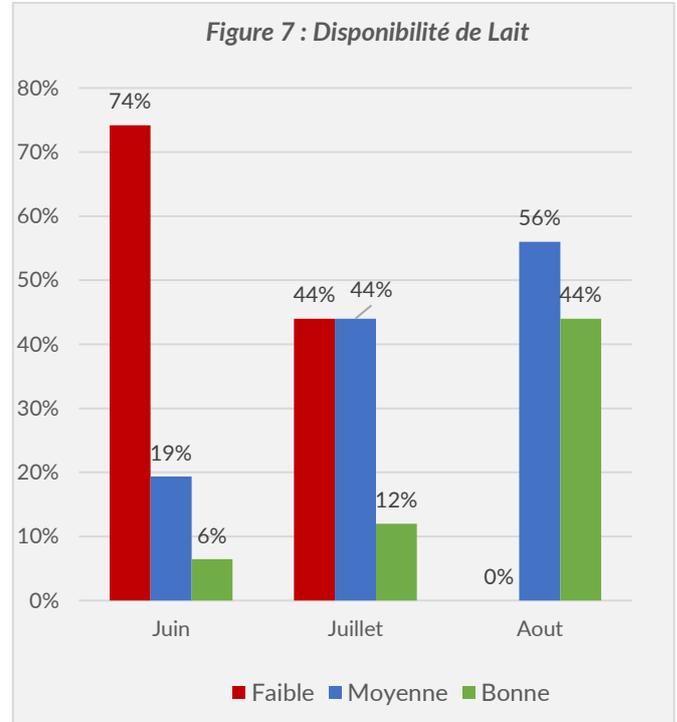
### II.3 Etat embonpoint des animaux :



S'agissant de l'état d'embonpoint des animaux pour la période, il est en nette amélioration (Figure 6).

Cette situation s'explique par les conditions générales d'élevage favorables pour cet hivernage. Au mois d'août 68% des sites signalent un « Bon » état d'embonpoint des animaux tandis que 32% affirment un niveau « moyen ».

### II.4 Disponibilité de Lait :



Au cours du mois de juin, la disponibilité de lait était jugée faible par 74% des sites. Cependant, la situation s'est améliorée au fur et à mesure de l'installation de l'hivernage. Ainsi, au cours du mois d'août 44% des sites signalent une « bonne » disponibilité du lait tandis que 56% jugent une disponibilité moyenne (Figure 7).

### II.5 Situation santé animale :

Au cours de la période couverte aucune maladie à déclaration obligatoire n'a été signalée. Toutefois, on note des cas d'avitaminoses et des cas confirmés par la Délégation Régionale de l'Élevage de maladies telles que la variole bovine, la fièvre aphteuse, le botulisme, la peste de petit ruminant (PPR), la dermatose nodulaire bovine au niveau des sites.

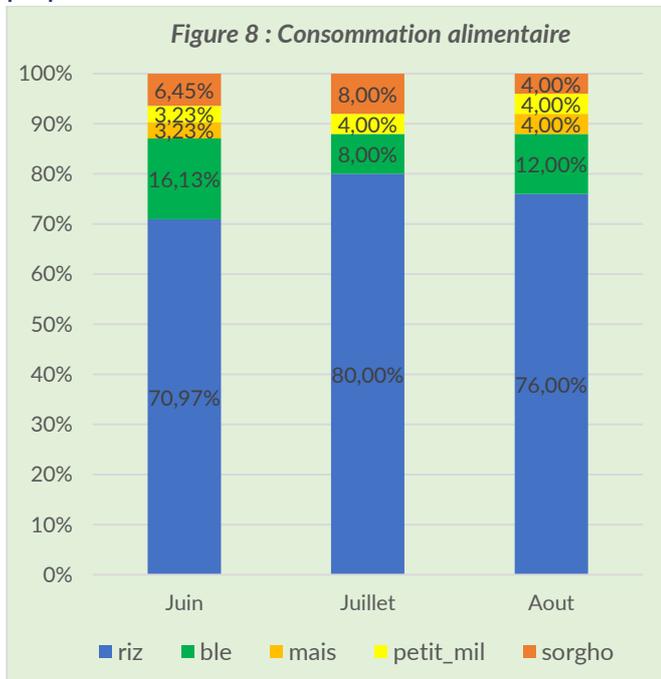
Selon la Délégation Régionale de l'Élevage, la dernière campagne de vaccination a touché 214.326 bovins contre péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et 551.396 ovins et caprins contre la peste de petits ruminants (PPR).

### III. Consommation alimentaires, disponibilités des marchés

#### III.1 Consommation alimentaire :

Comme la période précédente, le riz demeure la céréale la plus consommée pour 75,6% des sites en moyen, suivi du blé avec 12% des sites, le sorgho avec 6%, le petit mil avec 4%. La dernière marche du classement est occupée par le maïs qui demeure rare au niveau des marchés avec 2,4% du fait aucun site n'a signalé la consommation de cette céréale au cours du mois de juillet.

De l'avis des participants à la session d'analyse, le petit mil doit occuper la dernière place du classement car il est rare sur le marché, cher et ne faisant pas partie du régime alimentaire de la plupart des communautés.



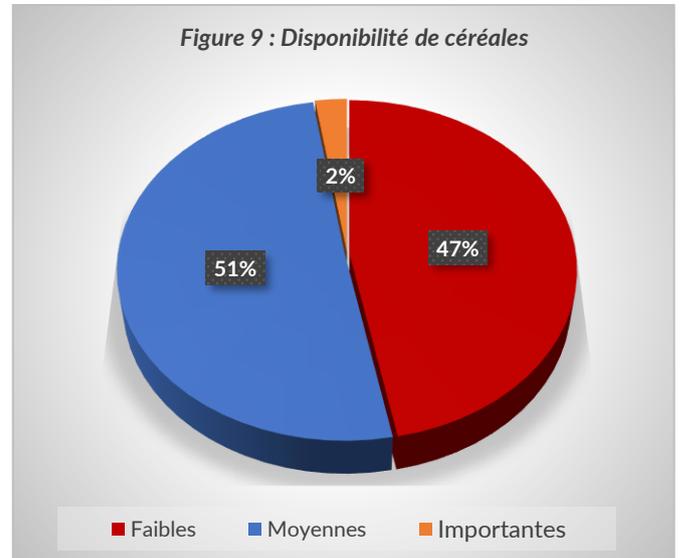
#### III.2 Disponibilité alimentaire :

On constate une disponibilité moyenne des céréales, signalée par 51% des sites tandis que, 47% des sites affirment une faible disponibilité. Par ailleurs, selon la Délégation Régionale du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), la Wilaya dispose de 147 boutiques TEMWINE qui sont régulièrement approvisionnés, ces boutiques ont une capacité de ravitaillement de 13500 tonnes/an toutes spéculations confondues.

Au cours de cette période, globalement 34% des sites déclarent avoir accès à ces boutiques.

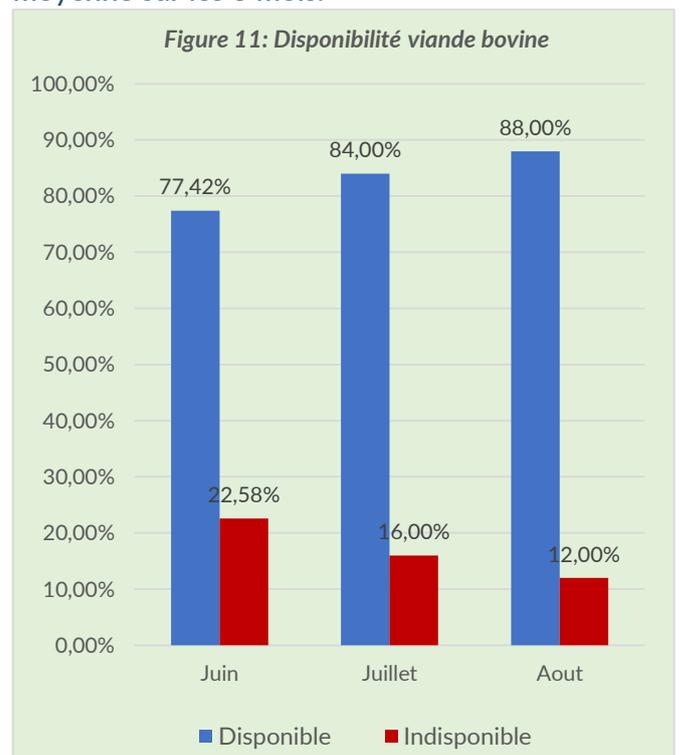
De l'avis des services techniques, il n'y a pas de problème de disponibilité physique des céréales au

niveau des marchés surtout, pour le riz et le blé. Cependant, un problème d'accès économique se pose à la suite de la flambée des prix liée à la crise en Ukraine.



#### III.3 Disponibilité de la viande bovine :

Parmi les catégories de viande rouges sur le marché, la viande bovine demeure la plus consommée. Cette préférence s'explique probablement d'une part, par sa plus grande disponibilité et d'autre part, par son prix qui est le plus abordable de toute la viande. Une situation confortée par les données qui confirment sa disponibilité au niveau de 82% des sites en moyenne sur les 3 mois.

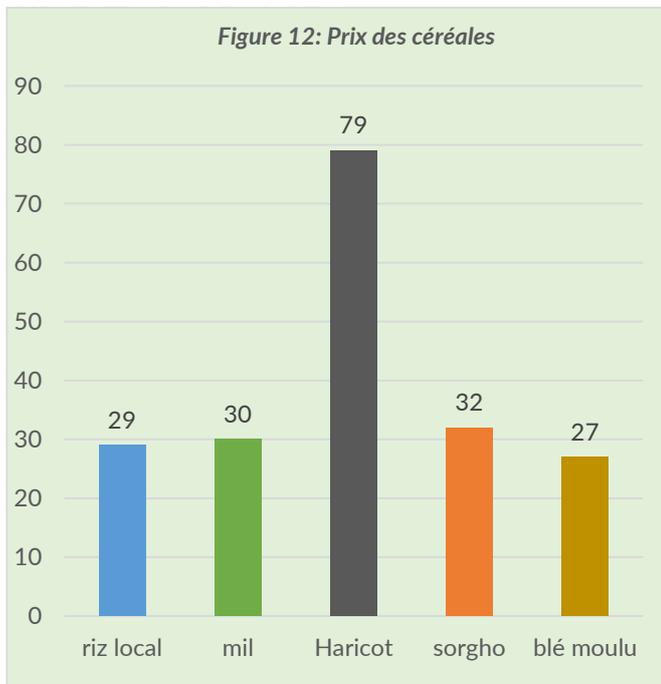


Au cours de cette période, le prix moyen du kilogramme de viande bovine est de 200 MRU. Par endroit le prix du kilogramme avoisine 250 MRU.

### III.4 Prix des marchés :

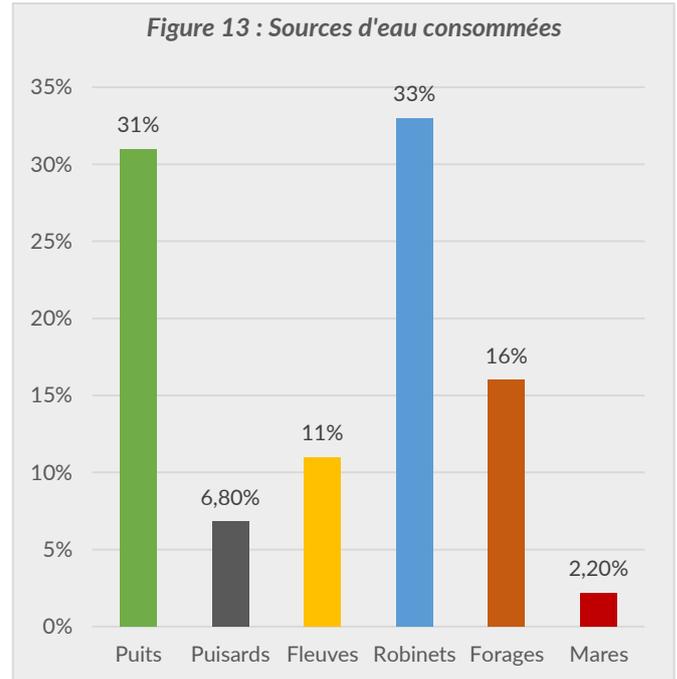
Avec une disponibilité moyenne des céréales au niveau des marchés, les prix quant à eux demeurent toujours en hausse. Au cours de cette période, le prix moyen du riz local se négocie autour de 29 MRU, le mil se négocie à 30 MRU le kilogramme. Quant au haricot, il se fait rare sur les marchés, son prix moyen au kilogramme est de 79 MRU tandis que, le kilogramme de sorgho vaut 32 MRU.

En ce qui concerne le blé moulu, le prix moyen du kilogramme est de 27 MRU au cours de la période. Selon les participants à la session d'analyse, le prix du kilogramme de haricot dépasse la barre de 100 MRU en certains endroits.



### III.5 Source d'eau consommée :

De l'analyse des données reçues au cours de cette période, les robinets demeurent les sources d'eau les plus utilisées à hauteur de 33% des sites (Figure 13). La deuxième place du classement est occupée par les puits avec 31% des sites, suivi des forages avec 16%.



## IV. Nutrition

Mois	Admis	Guéris	Décès	Abandons	Non Répondants
JUIN	280	276		2	2
JUILLET	510	507		2	1
AOÛT	499	495		1	3

Source DRS Gorgol

**Admis :** Un enfant atteint de la malnutrition aigüe sévère, nouvellement admis dans le programme de prise en charge.

**Réadmis :** Une réadmission est définie comme un abandon qui revient soit au programme de PEC MAS, soit au CRENI afin de finir son traitement après une absence de moins de 2 mois.

**Guéris :** est défini comme un patient atteignant les critères de sortie du programme de prise en charge MAS.

**Abandons :** Un « abandon-confirmé » est défini comme un patient absent pendant deux pesées consécutives (14 jours en CRENAS et 2 jours en CRENI), sans qu'il y ait eu de négociations ou arrangements avec le personnel de santé et sans être officiellement déchargé.

Décès : est défini comme un patient qui décède durant son séjour dans le programme de prise en charge MAS après avoir reçu son Numéro-MAS.

Source : Protocole national de prise en charge de malnutrition aigue, V2011 en vigueur en Mauritanie.

Pour les maladies hydriques, la situation se présente comme suit :

Mois	Diarrhée sanglante ou dysenterie	Diarrhée Simple	Fièvre de la vallée du rift	Paludisme
JUIN	128	1094	0	35
JUILLET	214	1310	0	112
AOÛT	187	1205	0	161

Source : DRS Gorgol

La distance entre le site sentinelle et le centre de prise en charge de la malnutrition est appréciée par les comités comme suit :

- ✓ 66,22% des sites ont une distance de 0 à 5km.
- ✓ 14,86% des sites ont une distance de 5 à 10km.
- ✓ 8,11% des sites une distance de 10 à 15 km.
- ✓ 10,81% des sites, une distance supérieure à 15km.

Cela signifie qu'environ 1/5 des sites sont situés à des distances de 10 Km et plus, ce que ne favorise pas leur déplacement vers les centres de prise en charge, si des mesures d'accompagnement adéquates ne sont prises.

#### V. Faits Marquants

Au cours de cette période parmi les faits exceptionnels marquants signalés on peut citer :

- ✓ Inondation de plus d'une centaine d'hectares de récoltes rizicoles de contre saison au niveau des commune de Djewel, Sangné et Lexeiba durant le mois de juin ;
- ✓ Plusieurs dégâts matériels causés par les inondations au niveau de la commune de Bathet Moit relevant de la Moughataa de Monguel durant le mois de juillet (destruction des habitats) ;

- ✓ Des cas de vol de bétails ont été signalé au niveau du site Sonko relevant de la commune de Maghama ;
- ✓ Les sites de Bélinabé relevant de la commune de Kaédi et de Sinthiou Boumaka et Néré Walo (commune Néré Walo) ont enregistrés plusieurs dégâts matériels suites aux inondations au cours du mois d'août.

Au cours du mois d'août, dans la Wilaya l'ampleur des dégâts matériels et des sinistrés a nécessité la visite du président de la République avec d'autres hauts responsables du gouvernement pour apporter un réconfort et soutien au population victimes. Lors de sa visite, le président de la République a donné des instructions pour fournir l'appui nécessaire aux ménages sinistrés pour un retour à la normale le plus rapidement possible.

Le bilan des dégâts a été chiffré comme suit :

- ✓ Au niveau de la moughataa de Kaédi on compte 2000 ménages sinistrés dont 600 dans une situation particulière de nécessité.
- ✓ A M'bout on note 570 ménages sinistrés et la digue de protection de la ville menacée de céder.
- ✓ La Moughataa de Monguel, on déclare 1200 ménages sinistrés.

Le CSA a lancé une opération de distribution d'aides aux populations pour 1500 familles à Kaédi. Le don est constitué de 123 tonnes de denrées de première nécessité, 600 tentes équipées ainsi que de quantités importantes de matériels d'hygiène et de stérilisation. Le commissariat au droit de l'homme (CDH) a également distribué des kits alimentaires à 400 ménages. Plusieurs assistances ont lieu à l'endroit des sinistrés par des ONGs et aussi par des personnes de bonnes volontés (société civile).

Quelques sites sentinelles ont reçu une assistance humanitaire au cours de cette période, il s'agit de :

- 34,5% des sites déclarent avoir reçu une assistance en cash transfert.
- 34% des sites attestent avoir accès aux boutiques TEMWINE du CSA.
- 7% des sites affirment avoir reçu une assistance en blankeet feeding.

- 8% des sites confirment avoir reçu une assistance en produits vétérinaires.
- 6% des sites affirment une assistance en matériels agricoles ou semences.

## VI. Recommandations :

A la suite de l'analyse des données de cette période (**juin, juillet et août 2022**), les recommandations suivantes ont été faites :

- ❖ Sensibiliser les populations locales au niveau de certaines zones proches du fleuve et inondable sur les risques d'inondations avec des informations sur la montée progressive du niveau des eaux sur les différents cours d'eau
- ❖ Fournir l'appui nécessaire en faveur des sinistrés par les inondations pour un retour à la normale
- ❖ Encourager les activités d'assistance alimentaire en vivre et en cash au niveau des ménages vulnérables.
- ❖ Sensibiliser les communautés sur les méfaits de la coupe abusive de bois et les effets du changement climatique.
- ❖ Augmenter le nombre et le niveau de la dotation des boutiques TEMWINE.
- ❖ Mettre à la disposition des agriculteurs des intrants agricoles à temps pour la contre saison.
- ❖ Encourager les campagnes de reboisement.
- ❖ Multiplier et renforcer les centres de prise en charge de la malnutrition.
- ❖ Augmenter le nombre de parc de vaccination et distribution de médicament vétérinaires aux éleveurs (pharmacies vétérinaires et/ou postes de santé vétérinaire).
- ❖ Sensibilisation de éleveurs sur la nécessité de l'importance de la vaccination du cheptel.
- ❖ Distribution de moustiquaires imprégnés et sensibiliser les populations à leurs l'usage.
- ❖ Faire des campagnes de sensibilisation sur l'hygiène et la pulvérisation des zones à risques.

- ❖ Mettre en place des systèmes de conservation et de transformation du lait.
- ❖ Encourager la coordination entre les partenaires et les services techniques.
- ❖ Promouvoir la mise en place des stocks alimentaire de sécurité (céréales et légumineuse).
- ❖ Sensibiliser les populations locales au risque de l'usage de l'eau non potable pour prévenir des maladies hydriques.
- ❖ Envisager des solutions à long terme pour permettre l'accès à l'eau potable (cf. **Figure 12**, eaux de surfaces non traitées).
- ❖ Prévoir dès à présent les moyens pour la lutte contre les ennemis des cultures.



Bulletin d'informations N°09 pour le trimestre juin - juillet et août 2022. Ce bulletin a été produit par l'Observatoire de la Sécurité Alimentaire du Commissariat à la Sécurité Alimentaire du Gorgol avec l'appui d'Action Contre la Faim sur financement du PAM/ECHO. Ce financement a pour but de construire un solide mécanisme d'alerte précoce, de préparation et de planification des réponses aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition en Mauritanie. Les données ont été collectées pendant trois mois par des comités de sites sentinelles communautaires.

Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter :

- Sid 'Ahmed Brami, Délégué Régional du CSA à Kaédi, Tél :30 56 64 94, [sidahmedbrami@gmail.com](mailto:sidahmedbrami@gmail.com)
- Bannahy M'beirick Belkheir, Chef de projet DRR à Action contre la faim Mauritanie, 44.05.59.43, [bmbeirickbelkheir@mr.acfspain.org](mailto:bmbeirickbelkheir@mr.acfspain.org)
- Thierno Sambara Camara, gestionnaire d'information DRR à Action Contre la Faim Tél 44.02.74.40, [tcamara@mr.acfspain.org](mailto:tcamara@mr.acfspain.org)
- Nouhoum Sidibé Responsable Programme Prévention Résilience à Action contre la Faim, Tel : 41.93.22.60 [nsidibe@mr.acfspan.org](mailto:nsidibe@mr.acfspan.org)